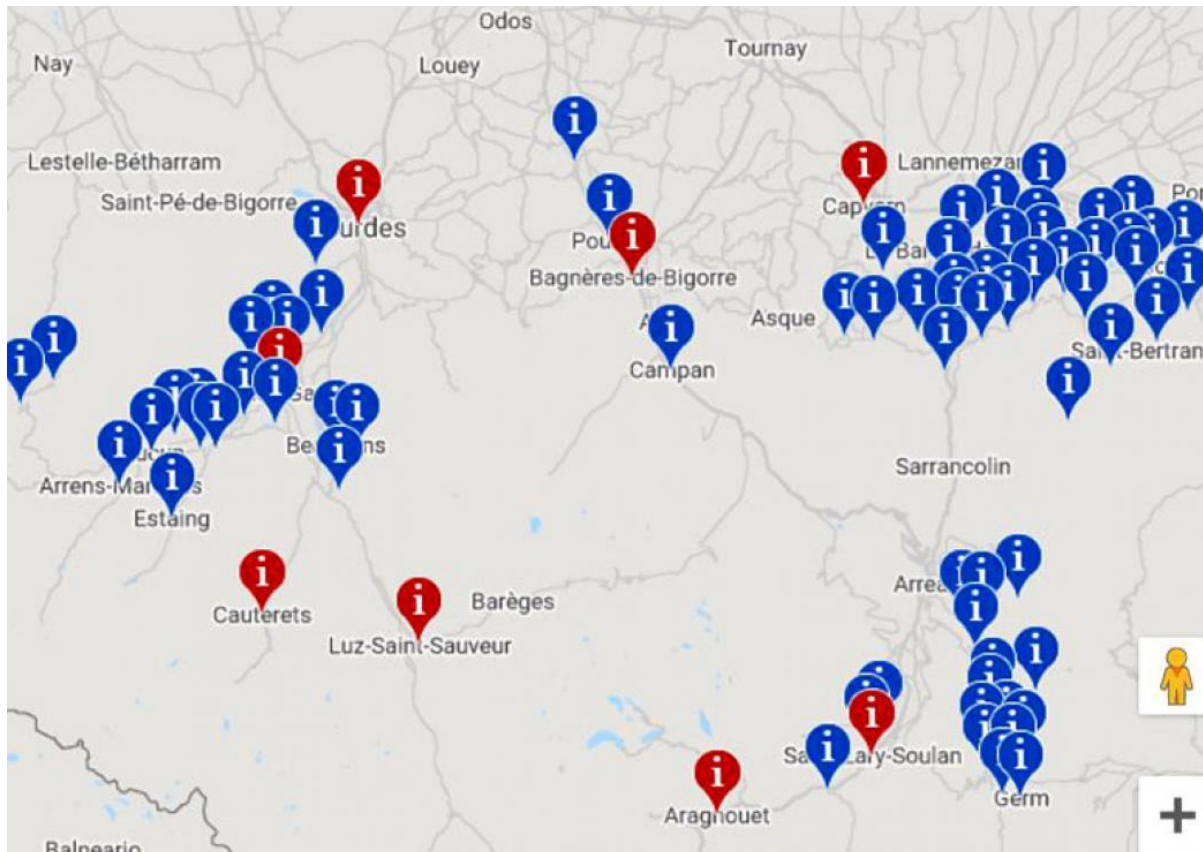


## Plus de 60 nouvelles communes classées stations de tourisme en 2019

Publié le 15 janvier 2020 par Jean-Noël Escudié / P2C pour Localtis dans Tourisme, culture, loisirs

**67 nouvelles stations de tourisme se sont ajoutées à la liste en 2019. Contrairement aux années précédentes, on ne compte que des communes petites ou moyennes, à l'exception notable de Vannes, Dunkerque... et Versailles.**



entreprises.gouv.fr. Stations de tourisme dans les Hautes- Pyrénées

Alors que le reclassement des stations de tourisme sous le nouveau régime issu de la loi du 14 avril 2006 portant diverses dispositions relatives au tourisme (entrée en vigueur le 3 mars 2009) est supposé s'être achevé en 2017, les classements se sont poursuivis l'an dernier à un rythme soutenu. Au total, 67 nouvelles stations de tourisme se sont ajoutées à la liste et le seuil des 400 stations classées a été atteint en juin 2019. L'année a également été marquée par l'entrée en vigueur, le 1er juillet, d'une nouvelle grille fixant les critères de classement en station de tourisme. Celle-ci modernise le dispositif en supprimant des critères et des distinctions obsolètes et en prenant mieux en compte les innovations et les besoins émergents des touristes, notamment en matière de nouvelles technologies et d'offre d'activités. Le classement reste en revanche accordé par décret, pour une durée de douze ans. Outre son intérêt en termes de notoriété et de communication, il procure plusieurs avantages aux communes concernées : surclassement démographique, majoration de l'indemnité des maires et adjoints, perception directe des droits de mutation lorsque la population est inférieure ou égale à 5.000 habitants...

Après le pic de 94 classements en 2018 (après 16 en 2016 et 71 en 2017), la cuvée 2019 se maintient à un niveau élevé avec ces 67 nouvelles stations. Mais, contrairement aux années précédentes, on ne compte que des communes petites ou moyennes, à l'exception notable de Vannes (53.000 habitants), de Dunkerque (87.000 habitants) et surtout de Versailles, qui a attendu un décret du 17 avril 2019 pour être classée comme station de tourisme. **Pour le reste, et sans surprise, les nouveaux venus sont issus majoritairement du littoral** (Audierne, Batz-sur-Mer, Carry-le-Rouet, La Faute-sur-Mer, Saint-Cyprien, Tréguier...) **et de la montagne** (Annemasse, Briançon, Font-Romeu, Isola, Les Rousses, Manigod, Val d'Isère...), **sans oublier toutefois quelques noms qui fleurent bon la gastronomie** (Saint-Emilion, Sancerre). **Le tout avec une prédominance marquée de la partie sud de la France.**

**A noter** : sur les 67 nouveaux classements de 2019 figure une seule intercommunalité, en l'occurrence la communauté de communes des Vallées d'Aigueblanche (Savoie). De même, et toujours sans surprise, Paris, première destination touristique mondiale, n'est toujours pas classée en station de tourisme (ce qui aurait au demeurant peu d'intérêt pour la capitale, même si de grandes villes comme Marseille, Lyon, Nice, Bordeaux ou Toulouse sont des stations de tourisme) et l'Ile-de-France reste, malgré l'apport de Versailles, le parent pauvre du classement. Enfin, le mouvement pourrait se poursuivre en 2020, puisqu'à la date du 14 janvier, six nouvelles stations se sont déjà ajoutées à la liste, dont Saint-Rémy-de-Provence, Albi et Pézenas.

<https://www.banquedesterritoires.fr/plus-de-60-nouvelles-communes-classees-stations-de-tourisme-en-2019>

### **Pour aller plus loin**

[Le site de la DGE avec les listes et le moteur de recherche pour retrouver les ...](#)  
[Le site de l'Association nationale des élus des territoires touristiques \(Anett...\)](#)

En date du 28 décembre 2019, on totalise 433 stations de tourisme françaises désignées par décret ministériel pour une durée de douze ans.